



Published on *Versailles Habitat* (<https://www.versailles-habitat.fr>)

[Accueil](#) > Remplacement des compteurs LINKY (électricité) et GAZPAR (Gaz)

Remplacement des compteurs LINKY (électricité) et GAZPAR (Gaz)

Période des travaux : Mai 2019 - Décembre 2022

Changement des compteurs d'électricité et de gaz : LINKY et GAZPAR, quelques précautions à prendre

Les locataires de Versailles Habitat sont contactés directement par ENEDIS ou ses prestataires, ou par GRDF ou ses prestataires, car les abonnements gaz et électricité sont à leur nom.

Versailles Habitat en tant que bailleur ne s'oppose pas au remplacement du compteur électrique du logement, car il s'agit d'un déploiement national effectué par ENEDIS.

Des éléments complémentaires sont disponibles sur le site web d' ENEDIS aux coordonnées suivantes : www.compteur-linky.com ^[1] ou au 0 800 054 569 (appel gratuit)

1. □

Toutefois, nous invitons les locataires à s'assurer qu'il ne s'agit pas de démarches abusives, (le technicien qui intervient est soit salarié d'ENEDIS, soit d'une entreprise partenaire mandatée par ENEDIS). Il est indiqué sur le site d'ENEDIS qu'il doit porter un badge contenant le logo « **Partenaire Enedis pour Linky** » avec sa photo, son nom, prénom et le nom de la société partenaire d'ENEDIS. Aucune autre offre de service ne doit être proposée lors de cette installation.

□

2. Concernant le prestataire intervenant pour le remplacement du compteur gaz, Versailles Habitat vous invite également à en vérifier la fiabilité sur le site Grdf : <https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/verifier-prestataire-gaz> ^[2]

.

Source URL: <https://www.versailles-habitat.fr/content/remplacement-des-compteurs-linky-electricite-et-gazpar-gaz>

Liens

[1] <http://www.compteur-linky.com> [2] <https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/verifier-prestataire-gaz>